



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÉPILEPTIQUES EN STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE (APPROFONDISSEMENT)

OBJECTIF

Le premier module de formation consacré à l'accompagnement des personnes épileptiques en structures médico-sociales permet aux professionnels d'accéder à une compréhension de base sur l'épilepsie et ses conséquences et d'élaborer des pistes d'accompagnement et d'intervention adaptées aux personnes concernées et aux différentes situations rencontrées. Ce second module de formation s'adresse plus particulièrement aux professionnels accompagnant des personnes souffrant d'épilepsie non stabilisée ou d'épilepsie sévère pharmaco-résistante et qui souhaitent acquérir des connaissances techniques leur permettant de développer des modalités et des outils d'accompagnement spécifiques.

Formation proposée dans le cadre d'un partenariat avec FAHRES (Centre Nationale de Ressources Handicaps Rares - Epilepsie Sévère).

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre l'épilepsie sévère et pharmaco-résistante et non stabilisée.
- Contribuer au soin d'une personne souffrant d'épilepsie sévère en structure médico-sociale.
- Savoir observer et évaluer l'épilepsie sévère d'un résident afin d'ajuster l'accompagnement.
- Elaborer des réponses adaptées aux besoins spécifiques d'une personne souffrant d'épilepsie sévère.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PRÉ-REQUIS

- Formation aux fondamentaux sur l'accompagnement des personnes épileptiques en structure médico-sociale

Tarif (Hors
frais de
déplacement)

300 € NET
par participant
2400 € NET
par groupe

Réf.

PRO-000067

Contact

0685074564
f.ferey@atelierdespratiques.fr
www.atelierdespratiques.fr



Niveau

Niveau III



Modalité

Présentiel



Effectif par session

6 mini > 12 maxi



Durée

12 heures / 2 jours



PROGRAMME

CONTENU

Le soin et le prendre soin de l'épilepsie sévère

- Les risques médicaux et les interventions spécifiques.
- L'apport de l'observation rigoureuse des crises (construction de grilles d'observation spécifiques) :
 - repérage des facteurs déclencheurs aggravants ;
 - repérage des éléments et des situations facilitateurs ;
 - adaptation du traitement ;
 - individualisation de l'accompagnement.
- La préparation des consultations neurologiques et l'élaboration des synthèses des observations.
- Le suivi du traitement.

La compréhension du handicap provoqué par l'épilepsie sévère

- Les handicaps spécifiques générés par l'épilepsie :
 - déficiences permanentes ;
 - déficiences durables ou liées au traitement ;
 - déficit temporaire et imprévisible ;
 - restrictions permanentes.
- L'impact sur le développement.
- Les limitations d'activités et les surveillances imposées.
- Les adaptations dans la vie quotidienne (protection / autonomie / intimité / hygiène de vie).

MODALITÉS DIDACTIQUES

- Apports théoriques alternant avec des temps de parole, d'échanges et d'analyse des situations amenées par les participants.
- Apports méthodologiques.
- Etude de cas.

INTERVENANT(S)

Formateurs membres du pôle d'expertise handicap rare-épilepsie sévère de FAHRES.

ÉVALUATION

Auto-évaluations de l'atteinte des objectifs de formation, QCM : les points clés dans la connaissance de l'épilepsie sévère et pharmaco-résistante.

ATTRIBUTION FINALE

Accompagner les personnes épileptiques en structure médico-sociale (Approfondissement)